

N°31

Les prix et la distribution des produits pétroliers

Deuxième année de baisse consécutive des prix à la consommation des produits pétroliers,
Légère hausse de la consommation des carburants

En 2014, les prix moyens au détail des carburants en France ont baissé pour la deuxième année consécutive avec une accélération en fin d'année du fait de la forte chute du cours du pétrole brut. Ils ont atteint fin 2014 leur niveau le plus bas depuis 2010.

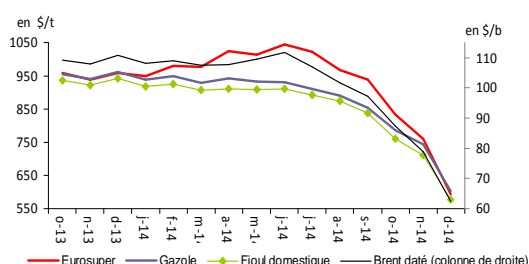
Le secteur de la distribution des carburants est resté très concurrentiel dans un contexte de légère hausse de la consommation des carburants routiers.

Le contexte international de l'évolution des prix au détail en France

A Rotterdam, les cotations des produits raffinés en \$/t ont baissé pour la deuxième année consécutive.

En moyenne annuelle, les cotations internationales se sont établies à 925 \$/t pour l'eurosuper (-6%), 867 \$/t (-8,3%) pour le gazole et 844 \$/t (-8,9%) pour le fioul domestique.

Fig. 1 : cours du Brent daté et des cotations des produits pétroliers (moyennes mensuelles)



Source : DGEC-Reuters

L'évolution des cotations a connu deux périodes contrastées en 2014 :

Au cours de la première période, de janvier à juin, dans un contexte de cours du brut élevé dû aux tensions géopolitiques, les cotations de l'eurosuper ont suivi une orientation haussière et celles des distillats moyens ont légèrement baissé. Elles sont passées de 949 \$/t à 1 044 \$/t (+10%) pour l'eurosuper, de 937 \$/t à 931 \$/t (-1%) pour le gazole et de 917 \$/t à 911 \$/t (-1%) pour le fioul domestique.

Les cotations de l'eurosuper ont bénéficié à partir du printemps de facteurs haussiers, en grande partie saisonniers, liés au marché américain (perspectives favorables d'exportation d'essence vers la côte-est des Etats-Unis pour la « driving season » dans un

contexte de baisse des stocks commerciaux, arrêts techniques de certaines raffineries) et à la réduction

volontaire de la production de certaines raffineries pour soutenir les marges.

En revanche, la baisse des cotations des distillats moyens (en dépit du soutien que la vague de froid aux Etats-Unis a apporté aux cotations en début d'année) s'explique principalement par une demande européenne atone et par un approvisionnement satisfaisant du marché grâce aux importations américaines et russes (ces dernières n'ayant pas été perturbées par la crise ukrainienne).

Au cours de la deuxième période, de juillet à décembre, les cotations ont connu une baisse importante et continue, suivant la chute du cours du brut. Elles sont passées de 1 023 \$/t à 593 \$/t (-42%) pour l'eurosuper, de 912 \$/t à 603 \$/t (-34%) pour le gazole et de 893 \$/t à 577 \$/t (-35%) pour le fioul domestique.

La baisse des cotations est due à la chute du cours du brut (-42% pour le Brent sur cette période) qui s'est accélérée après la réunion de l'OPEP du 27 novembre, en raison de la révision à la baisse des prévisions de demande pétrolière dans un contexte d'augmentation de l'offre.

Les cotations des distillats moyens ont moins baissé que celles du brut du fait du soutien apporté par l'arrêt de certaines raffineries dans l'hémisphère nord (en particulier, aux Etats-Unis), qui a réduit ponctuellement l'offre, et par la hausse de la demande à l'approche de l'hiver. En fin d'année, les cotations du gazole ont également reflété les incertitudes sur le niveau des importations américaines et russes, ainsi que l'anticipation d'une hausse de la demande due à la réduction de la teneur en soufre des fiouls de soutage (à 0,1% en 2015) dans certaines zones maritimes.

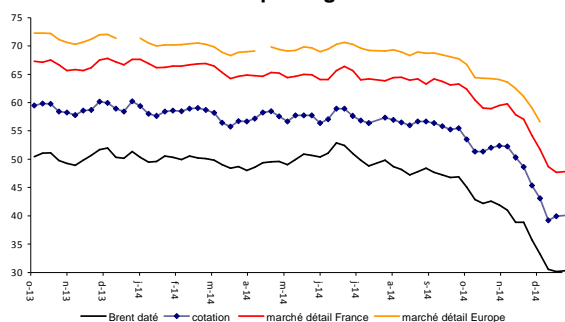
En moyenne annuelle, la baisse des cotations en euro a été légèrement accentuée du fait de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar en 2014 par rapport à 2013.

Baisse pour la deuxième année consécutive des prix moyens à la consommation en France¹

Les prix moyens hebdomadaires hors toutes taxes à la consommation du gazole, de l'eurosuper et du fioul domestique en France ont globalement suivi la baisse des cotations internationales en euro.

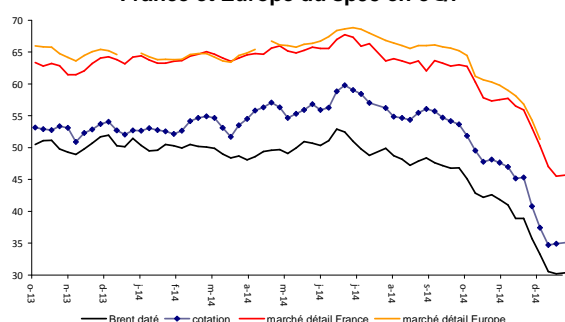
¹Les prix au détail des carburants / combustibles sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Prix-de-vente-moyens-des,10724.html>

Fig. 2 : cours du Brent daté, des cotations et des prix TTC France et Europe du gazole en c€/l



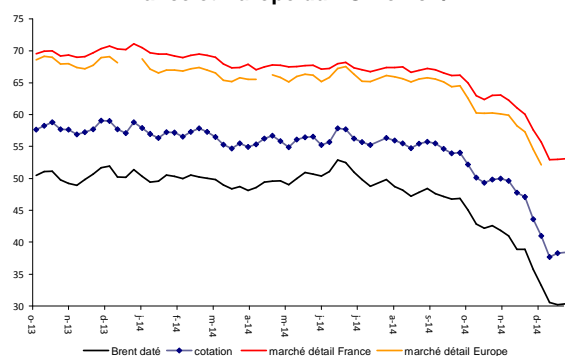
Source : DGEC-Reuters/Bulletin pétrolier de la Commission européenne

Fig. 3 : cours du Brent daté, des cotations et des prix TTC France et Europe du sp95 en c€/l



Source : DGEC-Reuters/Bulletin pétrolier de la Commission européenne

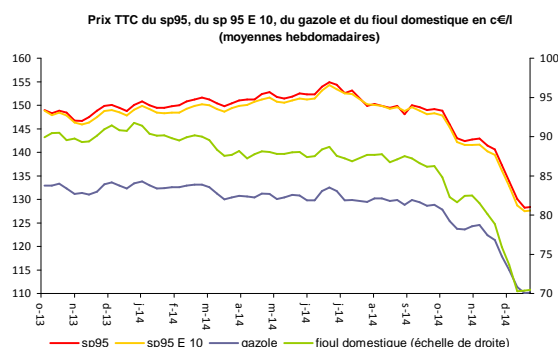
Fig. 4 : cours du Brent daté, des cotations et des prix TTC France et Europe du FOD en c€/l



Source : DGEC-Reuters/Bulletin pétrolier de la Commission européenne

Les prix moyens hebdomadaires toutes taxes comprises des carburants et du fioul domestique en 2014 se sont établis à 1,48 €/l pour le sp95 (- 5 c€/l ; - 3,4%) et le sp95-E10 (- 3 c€/l ; - 2,3%), à 1,29 €/l (- 6 c€/l ; - 4,8%) pour le gazole et à 0,86 €/l (- 7 c€/l ; - 7,3%) pour le fioul domestique, par rapport à 2013.

Fig. 5 : prix TTC du sp95, du sp95 E 10, du gazole et du FOD en c€/l



Source : DGEC

Le marché des produits pétroliers²

Les ventes des produits pétroliers en 2014 en France ont connu des évolutions différenciées selon les produits par rapport à 2013.

Fig. 6 : ventes totales en acquitté des produits pétroliers en France (en millions de m³)

	2013	2014	Variation
Carburants routiers			
E85	0,07	0,08	8,6%
SP 95	4,69	4,39	-6,4%
SP95-E10	2,81	3,03	7,8%
SP 98	1,73	1,86	7,9%
Total essences	9,29	9,36	0,7%
Gazole	40,12	40,46	0,9%
B30	0,05	0,04	-28,2%
Total (hors Gpl_c)	49,47	49,86	0,8%
GPL_c (en tonnes)*	102 181	91 246	-10,7%
Autres produits et combustibles			
Gazole non routier	5,3	5,4	2,2%
Fioul domestique	9,5	7,8	-17,9%
Fioul lourd (en millions de tonnes)	1,0	0,8	-22,8%

* source : Comité Français du Butane et du Propane (CFBP)

Le marché des carburants routiers

En 2014, le total des ventes des carburants routiers (hors GPL-c) s'est élevé à 49,9 Mm³, en augmentation de 0,8% (+ 0,4 Mm³) par rapport à 2013.

Les ventes d'essence sont en hausse de 0,7% (+ 0,07 Mm³) pour s'établir à 9,4 Mm³ et représentent 18,8% des ventes totales de carburants routiers.

La consommation de SP95 a enregistré une nouvelle baisse par rapport à 2013 (- 0,3 Mm³ ; - 6,4%), alors que les ventes de SP95-E10 et de SP98 ont augmenté de 7,8% (+ 0,2 Mm³) et de 7,9% (+ 0,1 Mm³). Les ventes de SP95 représentent désormais moins de la moitié du total des essences (46,9%).

² Les données et les graphiques associés sur le marché des produits pétroliers sont issus des enquêtes de la DGEC (cf. encadré méthodologique en page 7).

Les ventes de superéthanol E85 restent faibles en dépit de leur hausse (+ 8,6%) à 80 766 m³.

Les ventes de gazole (y compris le B30) à 40,5 Mm³ ont connu une hausse de 0,8% (+ 0,3 Mm³) par rapport à 2013. Elles représentent 81,2% des ventes de carburants.

- Les ventes en vrac

Les ventes en vrac s'établissent à 6,9 Mm³, en baisse de 2,6% (- 0,2 Mm³) par rapport à 2013. Le vrac a représenté 13,8% du total de la distribution des carburants routiers. Les livraisons de gazole représentent la quasi-totalité (99,2%) des volumes.

- Les ventes en stations-service

Les volumes de carburants distribués dans les stations-service se sont élevés à 43 Mm³ en 2014 : + 0,6 Mm³ (+1,4%) par rapport à 2013.

Fig. 7 : volumes distribués dans le réseau de distribution par opérateur et par carburant en 2014 (en millions de m³)

	Compagnies pétrolières + Indépendants		GMS		Enseignes non identifiées*		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
E85	0,02	0,02	0,06	0,06	0,002	0,002	0,08	0,07
SP 95	0,36	0,40	3,81	3,98	0,18	0,27	4,35	4,65
SP95-E10	1,87	1,86	1,12	0,94	0,04	0,005	3,02	2,81
Total SP95-SP95-E10	2,23	2,26	4,93	4,92	0,22	0,27	7,37	7,45
SP 98	0,81	0,77	0,98	0,91	0,06	0,03	1,85	1,71
Total essences	3,06	3,05	5,96	5,88	0,28	0,31	9,30	9,24
Gazole	12,20	11,96	18,51	18,41	2,96	2,79	33,67	33,16
Total (hors Gpl_c)	15,27	15,01	24,47	24,29	3,24	3,10	42,98	42,40

* cf. encadré méthodologique (page 7)

La consommation sur le réseau autoroutier a représenté 5,5% des ventes totales en station-service. Elle a enregistré une faible hausse de 0,02 Mm³ (+1%) en 2014 à 2,4 Mm³ qui se répartissent à hauteur de 83% pour le gazole et de 16% pour les essences. La baisse des prix moyens des carburants en 2014 par rapport à 2013 peut expliquer cette légère hausse malgré la poursuite de la baisse du trafic routier de marchandises. Parmi les essences, la consommation de SP95-E10 est en baisse de 0,7% en 2014 par rapport à 2013 et a représenté 11% du total des livraisons de carburants, soit 70% du total des ventes d'essence. Le SP98 a enregistré une hausse de 3,9% et précède nettement le SP95 dont la consommation est devenue marginale. Le SP95 représente désormais 0,5% de la consommation totale des carburants sur les autoroutes.

Légère baisse des parts de marché des GMS qui restent prédominantes dans la vente de carburants en station-service

Les parts de marché de la grande distribution ont diminué de 0,2 point en 2014 s'élevant à 61,6% contre 38,4% pour les pétroliers et les indépendants identifiés ; elles représentent 66,1% du total des essences (hausse de 0,2 point par rapport à 2013) et 60,3% du gazole (baisse de 0,3 point).

L'évolution des parts de marché en 2014 peut s'expliquer par la réorganisation du réseau des

pétroliers et des indépendants, en particulier via le déploiement de stations à prix bas et par la poursuite du déclin des « petites » stations (cf. fiche 15 du panorama).

Fig. 8 : parts de marché dans le réseau de distribution en volumes

en volumes	2013			2014		
	Gazole	Essences	Total	Gazole	Essences	Total
Pétroliers + Indépendants	12,0	3,0	15,0	12,2	3,1	15,3
GMS	18,4	5,9	24,3	18,5	6,0	24,5
Total	30,4	8,9	39,3	30,7	9,0	39,7

Poursuite de la baisse du nombre de stations-service en 2014

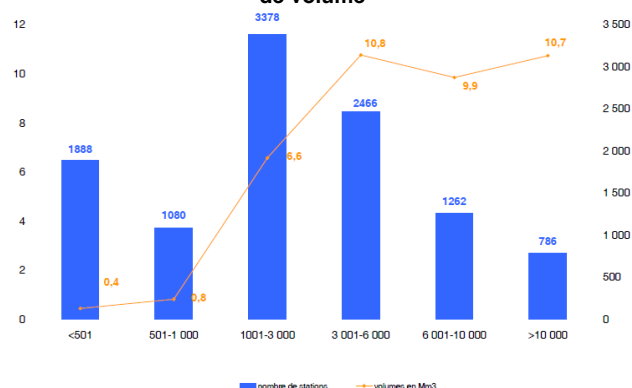
Le réseau de distribution français se compose principalement de stations sous enseignes des sociétés pétrolières, d'opérateurs indépendants et de grandes et moyennes surfaces (GMS).

La restructuration du réseau des stations-service s'est poursuivie en 2014. Le nombre de stations-service identifiées dans le réseau de distribution a, de nouveau, baissé pour s'élever à 10 860 en 2014 contre 10 950 en 2013 (- 90 points de vente) et 11 168 en 2012.

Les points de vente des sociétés pétrolières et des indépendants se sont élevés à 5 791 (- 176 stations-service), alors que le total de la grande distribution est en hausse (+ 86 unités ; 4 983 stations-service).

Par ailleurs, on constate en 2014 une poursuite de l'accroissement du nombre de stations-service dont le débit moyen est supérieur à 3 000 m³ par an. Ces points de vente (42% du total des stations) ont représenté 80% des consommations de carburants. Le débit moyen annuel d'une station-service s'est quant à lui élevé à 3 659 m³ en 2014 contre 3 589 m³ en 2013.

Fig. 9 : volumes distribués dans les stations par tranches de volume



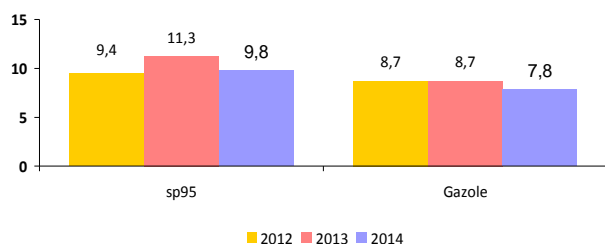
Le marché français est demeuré très concurrentiel en 2014

Le marché national des carburants est resté très concurrentiel en 2014. Ainsi, les marges brutes de transport-distribution (qui couvrent notamment les coûts de stockage en dépôt, d'acheminement en

station, d'exploitation du point de vente et la marge commerciale nette) ont baissé en 2014 par rapport à 2013 pour s'établir en moyenne à 8 c€/l environ pour le gazole et à 10 c€/l environ pour l'eurosuper.

Par ailleurs, les marges brutes de transport-distribution en France sont inférieures en moyenne à celles observées en Europe.

Fig. 10 : évolution des marges brutes moyennes de TD en France depuis 2012



Source : DGEC-Reuters

Fig. 11 : marges brutes moyennes de T/D dans l'Union européenne

En c€/l	Eurosuper	Gazole
2012	11,0	12,2
2013	12,2	12,5
2014	11,7	12,8

Source : DGEC ; Bulletin Pétrolier de la Commission européenne

Les prix moyens toutes taxes comprises en France sont quant à eux inférieurs aux prix européens pour le gazole et le sp95, respectivement de près de 11 c€/l et de 5 c€/l. Hors toutes taxes, les prix moyens français sont inférieurs de 5 c€/l pour le gazole et de 2 c€/l environ pour l'essence, illustrant le caractère concurrentiel du marché français.

Fig. 12 : prix moyen TTC du gazole en c€/l

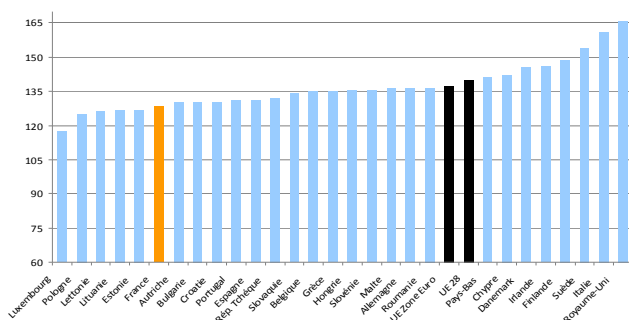
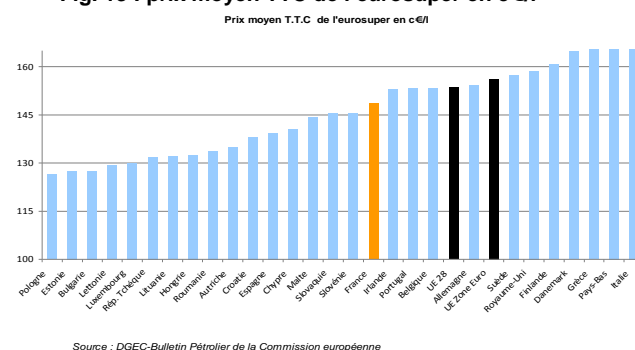


Fig. 13 : prix moyen TTC de l'eurosuper en c€/l



Source : DGEC-Bulletin Pétrolier de la Commission européenne

Le marché du fioul domestique et du GNR

Les ventes de fioul domestique se sont élevées à 7,8 Mm³ : - 18% (- 1,7 Mm³) par rapport à 2013. Les ventes de gazole non routier (GNR), commercialisé pour la première fois en 2011, ont augmenté de 2,2% (+ 0,1 Mm³) à 5,4 Mm³.

Les ventes de fioul domestique et de GNR, déclarées par les entrepositaires agréés, sont réalisées pour plus de la moitié (environ 55%) par des négociants-revendeurs auprès du consommateur final.

Par **secteur de consommation**, les ventes de fioul domestique, pour l'usage de chauffage domestique, ont représenté la majorité des volumes, alors que les ventes de GNR sont concentrées sur quatre secteurs principaux : agricole, BTP, usages de transport et production industrielle.

Fig. 14 : répartition sectorielle des ventes de fioul domestique en 2014 déclarées par les entrepositaires agréés

	Volumes en Mm ³	en %
Particuliers	2,37	68,3%
Production industrielle	0,32	9,3%
Production agricole	0,13	3,7%
Chauffagiste (hors particuliers) et réseaux de chaleur	0,10	2,8%
Autres usages	0,55	16,0%
Total	3,47	100,0%

Par ailleurs, du fait des caractéristiques (circuit de commercialisation, services à la clientèle, taille et évolution du marché...) de la distribution du fioul domestique, on observe que la marge brute moyenne de transport-distribution de ce produit est traditionnellement plus élevée que celle des carburants. En 2014, elle s'est ainsi établie à 12 c€/l en moyenne (13 c€/l en 2013).

Fig. 15 : répartition sectorielle des ventes de gazole non routier en 2014 déclarées par les entrepreneurs agréés

	Volumes en Mm ³	en %
Production agricole	1,15	44,3%
B.T.P.	0,43	16,8%
Usage de transports	0,42	16,1%
Production industrielle	0,25	9,8%
Chauffage domestique	0,08	3,1%
Chauffagiste (hors particuliers) et réseaux de chaleur	0,005	0,2%
Autres usages	0,25	9,8%
Total	2,59	100,0%

Le marché du fioul lourd

Les livraisons de fiouls lourds aux centrales électriques sont en repli de 74,5%, à 0,15 Mt, alors que celles hors centrales électriques ont diminué de 19%, à 0,65 Mt. La baisse des livraisons aux centrales électriques s'explique par le moindre recours aux centrales au fioul, qui jouent un rôle d'appoint dans la production d'électricité, en raison, d'une part, du développement des énergies renouvelables, et, d'autre part, de la douceur des températures en 2014 et des besoins de chauffage électrique modérés.

Par qualité, les ventes de fioul lourd TBTS et TTBS ont représenté respectivement 80% et 19% des livraisons. Le reste des ventes concerne d'autres qualités (BTS) de fioul lourd.

La qualité des carburants

L'organisation du système de surveillance de la qualité des carburants en France

La directive 98/70/CE modifiée relative à la qualité des carburants impose aux États membres de l'Union Européenne de mettre en place un système de surveillance de la qualité des carburants (FQMS : *Fuel Quality Monitoring System*).

La Direction de l'Énergie est responsable de l'application des directives relatives à la qualité des carburants et à la teneur en soufre des combustibles marins ainsi que de la mise en œuvre du système de surveillance.

Les prélèvements d'échantillons sont effectués sur l'ensemble du territoire national et sur les principaux produits pétroliers. Les analyses des échantillons prélevés consistent à vérifier, au plus près de l'utilisateur, que les caractéristiques techniques réglementaires sont respectées.

La France doit assurer un volume moyen annuel de prélèvements de 400 échantillons (200 durant la période estivale et 200 pendant la période hivernale) pour chaque type de carburant routier vendu sur son territoire (supercarburants et gazole). Le supercarburant SP95-E10 fait l'objet de prélèvements dont le nombre est proportionnel à sa part de marché. Quelques échantillons de superéthanol E85 sont également prélevés.

Des prélèvements d'échantillons sont aussi prévus pour surveiller la qualité des carburants et des combustibles liquides non commercialisés dans les stations-service. Les prélèvements sont alors effectués dans les dépôts et portent sur le gazole non routier, le fioul domestique, le gazole pêche, le diesel marine léger, les fiouls lourds et les fiouls soutes marines.

Les points de prélèvements (stations-service et dépôts) sont choisis aléatoirement par l'administration.

Les résultats qualitatifs et leur traitement statistique sont communiqués chaque année à la Commission Européenne et mis à la disposition du public sur le site de la Commission.

Les résultats des prélèvements et analyses en dépôts

En 2014, 104 échantillons de combustibles ont été prélevés dans 64 dépôts situés en France métropolitaine, à La Réunion et à Mayotte. Les échantillons prélevés se répartissent de la façon suivante :

- 60 échantillons de fioul domestique,
- 37 échantillons de gazole non routier,
- 1 échantillon de diesel marine léger,
- 5 échantillons de gazole pêche,
- 1 échantillon de fioul lourd.

1 897 analyses ont été réalisées et tous les résultats obtenus sont conformes aux exigences réglementaires.

Les résultats des prélèvements et analyses en stations-service

En 2014, 895 échantillons de carburants ont été prélevés dans 452 stations-service réparties sur toute la France métropolitaine ainsi qu'à la Réunion et à Mayotte.

Les échantillons prélevés se répartissent de la façon suivante :

- 412 échantillons de gazole,
- 412 échantillons de supercarburants sans plomb SP95 et SP98,
- 68 échantillons de supercarburant SP95-E10,
- 3 échantillons de superéthanol E85.

Ces échantillons ont donné lieu à 20 569 analyses en laboratoire, avec un **taux global de non-conformité inférieur à 0,11 %** pour toutes les caractéristiques contrôlées pour ces carburants. Ce taux est stable par rapport à 2013 : 0,12 %.

Fig. 16 : évolution du taux de non-conformité des carburants par caractéristique

% d'analyses non conformes	Gazole		
	2012	2013	2014
Teneur en soufre	0,98	0,24	0
Teneur en eau	0,24	0	0
Point d'éclair	1,16	1,46	0,97
Teneur en EMAG*	1,96	0	0,73
Stabilité à l'oxydation	0,25	0,24	0,24

(*) esters méthyliques d'acides gras

% d'analyses non conformes	Supercarburants SP95 et SP98		
	2012	2013	2014
Teneur en soufre	0,74	0	0
Pression de vapeur	1,96	1,19	1,46
Teneur en oxygène	0	0,24	0
Teneur en éthanol	0	0,48	0
% d'analyses non conformes	Supercarburant SP95-E10		
	2012	2013	2014
Pression de vapeur	0	0	1,47
Teneur en oxygène	0	0	0

source : DGEC

Pour le gazole, la non-conformité de point éclair s'explique par l'apport d'une très faible quantité d'essence au moment du remplissage de la ou des cuves dédiées à la vente de gazole de la station-service. Pour les EMAG, il s'agit d'un défaut d'incorporation de biocarburant.

La non-conformité de stabilité à l'oxydation a pour origine une dégradation des EMAG contenus dans le gazole.

Pour les supercarburants, la non-conformité de pression de vapeur résulte d'un non respect de la spécification réglementaire à l'issue des changements de saison (hiver-été).

Dans tous les cas, les distributeurs de carburants concernés sont informés par la Direction de l'Energie des non-conformités constatées et doivent apporter les mesures correctives et préventives nécessaires. Celles-ci ne représentaient pas de risque en matière de sécurité.

Année 2015

En 2014, le prestataire, qui a effectué les prélèvements et les analyses pour le compte de la Direction de l'Énergie, est la société Intertek OCA France, sélectionnée par appel d'offre.

Au 1er janvier 2015, ce prestataire a changé. A l'issue d'un appel d'offre mené en juillet 2014, un nouveau marché pour la période 2015-2018 a été attribué à la société SGS Oil, Gas & Chemicals. Dans le cadre de ce nouveau marché, le nombre de prélèvements d'échantillons de carburants est modifié pour répondre à l'augmentation de la part de marché du SP95-E10 et concerne 200 échantillons de SP95 ou SP98, 200 échantillons de gazole, 200 échantillons de SP95-E10 et 4 échantillons de E85. Le nombre de prélèvements d'échantillons de combustibles est fixé à 88.

- Armelle BALIAN, Vanessa TOGNETTI, Romain LEBAS, Bruno MIRAVAL, Thierry QUINTAINE

Méthodologie

L'ensemble des chiffres qui figure dans cette fiche provient des résultats de deux enquêtes réalisées par la DGEC auprès des opérateurs pétroliers : l'enquête annuelle sur la distribution pétrolière auprès des entrepositaires agréés (entreprises autorisées par les douanes à produire, transformer, détenir, expédier, recevoir des produits pétroliers soumis à accises en suspension de droits et taxes) et l'enquête mensuelle sur les ventes de carburants sur autoroutes.

Les ventes des produits pétroliers correspondent à des ventes en acquitté (elles excluent donc les ventes en suspension de taxes). Les données 2013 ont été révisées pour les carburants et les combustibles.

Les ventes totales des carburants déclarées par les entrepositaires agréés (EA) sont réparties entre :

- les ventes à des distributeurs non EA. Elles correspondent à des ventes réalisées auprès des négociants-revendeurs qui approvisionnent des stations-service des réseaux indépendants, des magasins de grandes ou moyennes surfaces, des entreprises ou des flottes de transport ;
- les ventes en vrac destinées aux consommateurs possédant des flottes de véhicules et aux administrations. Elles incluent, en particulier, les ventes du réseau AS24 qui est un réseau européen de stations-service dédié aux poids lourds. Les ventes en vrac en 2014 ont été estimées à partir de l'évolution du transport routier de marchandises par rapport à 2013 (source : SOeS, enquête TRM) ;
- les ventes au réseau de distribution (stations-service).

Les importations de carburants réalisées directement par des opérateurs non EA sont ajoutées aux ventes totales. Elles se sont élevées pour les carburants à 0,32 Mm³ en 2014 contre 0,27 Mm³ en 2013. Concernant les autres produits pétroliers, elles se sont établies à 0,25 Mm³ pour le GNR, 0,33 Mm³ pour le fioul domestique et à 246 536 tonnes pour le fioul lourd.

Les ventes aux distributeurs non EA et les importations directes de carburants en France ont été réparties entre les ventes en vrac et les livraisons aux stations-service.

Les ventes de carburants dans les stations-service sont réparties entre trois catégories de distributeurs :

- les pétroliers, sociétés affiliées à l'Union Française des Industries Pétrolières (UFIP) ;
- les magasins des grandes et moyennes surfaces (GMS) ;
- les indépendants, adhérents de l'Association des Indépendants du Pétrole (AIP), de la Fédération Française des Pétroliers Indépendants (FFPI), de la Fédération Française des Combustibles, Carburants et Chauffage (FF3C).

Les parts de marché entre les réseaux de distribution (pétroliers et indépendants, GMS) doivent être interprétées avec prudence. Le calcul de ces parts de marché ne porte pas en effet sur les ventes totales en stations-service mais sur 92,5% des volumes en 2014 (92,7% en 2013). En 2014, l'enquête annuelle a répertorié 3 241 544 m³ dans des enseignes ne pouvant pas être identifiées, soit 7,5% des volumes (3 098 872 m³ en 2013, soit 7,3% des volumes). Les ventes de ces enseignes non identifiées ne peuvent pas être réparties entre les stations des indépendants, des GMS et des pétroliers.

Concernant les ventes de fioul domestique et de gazole non routier (GNR), l'enquête annuelle ne permet pas de connaître l'usage des ventes réalisées par les négociants-revendeurs. Seules les ventes déclarées par les EA, qui ont représenté environ 50 % du total des ventes pour le fioul domestique et pour le GNR, ont pu être réparties par secteur de consommation.

Les ventes « autres usages » pour le fioul domestique ont concerné les secteurs suivants : livraisons aux ambassades, associations, administrations, marchés publics, travaux publics, transport, commerces de détail, groupes électrogènes de secours, professions libérales et artisanales. Les ventes « autres usages » pour le GNR ont concerné les secteurs suivants : livraisons aux administrations, aux établissements militaires, commerces de détail, groupes électrogènes de secours.